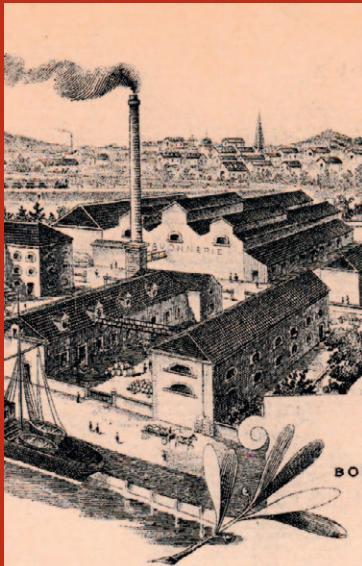




Nantes
Renaissance

Sauvegarder, Restaurer,
Transmettre le Patrimoine



**HUILERIE & SAVONNERIE
DE LA LOIRE**

MAISON BONET, HUTEAU & HOUSSET

• BONET •
CHANZENAY-S-LOIRE

16 5 December
Montague (R)
3000.00 Escapte 10%
1000.00

bien voulu me donner par Octobre
de ce jour par ce commiss^{re} de
dure à-dessus silerant à. F^r 1556.
Janvier prochain
ancien. T^r mes salutations empre
RONET
A Hamble

Lettre

Les administrateurs et l'équipe de Nantes Renaissance se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour l'année 2026.

Patrick Leray
Président de Nantes Renaissance

PROGRAMME

A ros

A vos agendas ...

Activités ouvertes à tous

Les Conférences

Les conférences se déroulent aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, 6, rue de Bouillé à Nantes de 18h à 19h30. Entrée libre et gratuite, sans inscription préalable. Ouverte à tous. Il est conseillé d'arriver dès 17h45.

- **Louis Debierre (1842-1920) facteur d'orgues nantais, homme engagé, patron social, Mardi 3 février** : animée par monsieur Pierre Legal (Professeur émérite d'Histoire du droit. Doyen honoraire de la Faculté de droit de Nantes).
 - **Les campagnes du comté de Nantes (années 1460-1520), Mardi 3 mars** : animée par monsieur Brice Rabot (Agrégé et docteur en histoire médiévale, chercheur au CRHIA - Nantes Université).
 - **Le Marin, la Montre et l'Observatoire, Jeudi 2 avril** : animée par monsieur Olivier Sauzereau (Docteur en histoire des sciences et des techniques au centre François Viète et au CRHIA de Nantes Université, astrophotographe et médiateur en culture scientifique).

Activités réservées aux adhérents

Le programme des visites et des voyages est disponible au Siège de l'Association ou sur demande.

Les Événements

- Assemblée Générale Ordinaire, le mardi 28 avril à 18h, à la Manufacture, 10 bis boulevard de Stalingrad à Nantes.

Les Ateliers des Savoir-faire (inscription obligatoire au 02 40 48 23 87)

INITIATION / DÉCOUVERTE AU MODELAGE EN ARGILE - 30 € LA SESSION DE 3

Animée par Nicolas Stomboli, sculpteur professionnel, dans l'atelier du 13, rue de Briord à Nantes.
Les dates : 08/01, 05/02, 05/03, 02/04, 07/05, 04/06, de 18h à 21h. Matériel prêté.

PATRIMOINE

*Histoires d'huile, de savon,
de navire et de bière...*

Par une belle journée d'automne ensoleillée, le mercredi 12 novembre 2025, 36 adhérents de Nantes Renaissance ont participé à une visite du LAB suivie d'un excellent déjeuner servi au 1^{er} étage avec vue sur la Loire.

Mais qu'est le LAB, sinon l'acronyme de Little Atlantic Brewery, autrement dit cette « Petite Brasserie de l'Atlantique » située au cœur des docks de Chantenay depuis 5 ans. Si deux imposantes cuves en inox servent de fond de scène au bar et à son régiment de pompes à bière, les ateliers en cachent bien d'autres, comme le révèle notre sympathique guide, même si la brasserie est dite « micro ».

Cinq personnes sont à l'œuvre dans les ateliers pour élaborer chaque année 7 bières permanentes ainsi que d'autres dites éphémères. La capacité de production est de 80 fûts à l'heure (soit 9 000 hectolitres par an). Qui l'eût cru, simplement en venant y boire un bock ?! Deux associés passionnés ont fait revivre ces bâtiments de cette manière originale, mais avant, quelle était leur histoire ? Yvette Bellet, spécialiste bien connue – et reconnue - des recherches aux Archives nous en trace le passé...

Les bords de Loire ont été durant plusieurs siècles propices à de multiples activités commerciales et industrielles. Ces dernières se sont multipliées et diversifiées au cours du 19^e siècle avant même que la construction navale avec, entre autres, les chantiers Dubigeon, ne fasse quelque peu oublier certaines activités. Remontons le temps avec quelques épisodes de cette histoire qui concerne la production d'huile industrielle, de savon et la construction navale.

1^{er} épisode : une huilerie

La « Société Etienne et Nourry »

La fabrication d'huile débute grâce à deux hommes, Messieurs Eugène Etienne et Simon Noury. Ils louent, avant 1838, à Félix Crucy, un terrain situé dans le bas « Chantier Crucy », qu'ils acquièrent auprès de Just Derrien dès 1841 afin d'y construire et exploiter une huilerie.

Ils obtiennent en janvier 1840 l'autorisation préfectorale indispensable à l'ouverture d'une telle activité, pour laquelle la société dénommée « Etienne et Nourry » est constituée.

L'usine comprend trois bâtiments, un bâtiment principal parallèle à la Loire, un autre servant de magasins et un autre destiné au logement du contremaître et au stockage des matériaux et outils.

MM. Albert, Chevalier et Monesron-Dupin aux commandes

En juillet 1842, Messieurs Etienne et Noury vendent leur usine de fabrication d'huile à Messieurs Adolphe Albert, associé à Félix Chevalier, et Joseph Monesron-Dupin, qui constituent la société « Albert et C^{ie} ».

Cette huilerie change à nouveau de propriétaire en avril 1849 avec l'arrivée de Monsieur Leblanc.



Le LAB en devenir, chantier 20 juin 2018

La société « H. Leblanc et Charles Housset »

En octobre 1856 un nouveau changement est à noter avec l'association de Monsieur Henri Leblanc à Monsieur Charles Housset, qui fondent la société « H. Leblanc et Charles Housset ».

En 1865, les deux associés agrandissent le patrimoine industriel par l'achat auprès de Théodore Dubigeon, père et fils, et Eugène Dubigeon d'un terrain de 2 300 m² donnant sur les bords de Loire et du canal.

La Société « Housset et Bonet »

Monsieur Leblanc quitte la société en 1872. Charles Housset constitue, à compter du 1^{er} juin 1872, avec son commis négociant et neveu, Louis Bonet, la société « Housset et Bonet » qui a pour objet « la fabrication, l'épuration et la vente des huiles de graines ».

La société « Housset et Bonet » continue à s'agrandir au travers de plusieurs acquisitions entre 1873 et 1875.

La société, prévue pour dix ans, est prolongée jusqu'au 31 mai 1892. Elle s'arrête brutalement par le décès de Monsieur Charles Housset, le 10 octobre 1886.



Le LAB en devenir, chantier 20 juin 2018

Messieurs Housset et Bonet fondent, parallèlement à l'huilerie, une savonnerie, deux activités distinctes, à la fois sur le plan de la fabrication et sur le plan comptable.

Construite, en 1875, puis démolie entre 1882 et 1886, la savonnerie est reconstruite vers 1887/1888 sur la parcelle qui longe le canal de Chantenay (aujourd'hui le boulevard de Chantenay).



Le LAB en devenir, chantier 21 mai 2019

2^{ème} épisode : une huilerie et savonnerie

La « Société Bonet, Huteau et Housset fils » puis Bonet.

Le fils de Charles Housset, René Félix, devient l'un des associés de la société « Bonet, Huteau et Housset fils », créée en juillet 1887. Son but est « la fabrication, l'épuration et la vente des huiles de graines et la fabrication et la vente des savons ».

Cette société poursuit l'exploitation de l'huilerie avec l'outillage et les machines dans les bâtiments qui comprennent une salle des presses, deux salles d'épuration, trois magasins d'expédition et un de livraison, un petit atelier de réparation, une tonnelle, deux cabinets ou bureaux pour la gestion et l'administration.

Différentes huiles sont produites, à savoir des huiles d'arachide première et deuxième pression, d'olive, huile cuite et de résine. Pour les savons, la liste est plus longue. La production comprend du savon de ménage, du savon noir n° 1 et 2, du savon de bronze, du savon jaune lisse, gris spécial, jaune olive, blanc uni, marbre rouge et bleu.

La dissolution de la société « Bonet, Huteau, Housset fils » est prononcée le 30 juin 1896. Louis Bonet poursuit seul, l'activité de savonnerie et perpétue son appellation d'origine « Huilerie et Savonnerie de la Loire ». Il reste aux commandes de son usine jusqu'en 1913. L'huilerie est vendue aux Anciens Chantiers Dubigeon en 1917.

Le 1^{er} mai 1901 vers midi, un violent incendie ravage la savonnerie de Monsieur Bonet, à savoir le bâtiment de la savonnerie proprement dite construite en fer et en briques, ceux de la chaufferie, des appentis construits en bois et les magasins de stockage du savon avant expédition. Les magasins de l'entreprise Cardinal et des ateliers de la « Société Anonyme des Anciens Chantiers Dubigeon » sont aussi victimes de cet incendie.

Les ouvriers de la savonnerie, entre trente et trente-cinq, sont mis au chômage.

Les anciens bâtiments de l'huilerie, quant à eux, ne sont pas touchés par ce sinistre et permettent la poursuite de l'activité de savonnerie et dans une moindre mesure, la production d'huile qui sera abandonnée plus tard totalement.

De nouvelles constructions destinées à la savonnerie sont réalisées le long du boulevard de Chantenay, entre 1910 et 1920, telles qu'une écurie, une remise et des bureaux.

La société « Bonet et Lescop »

En 1913, Monsieur Louis Bonet cède à son fils Gustave et à Monsieur Lescop, ingénieur des Arts et Manufactures, sa savonnerie et fabrique de glycérine.

Gustave Bonet et Emile Lescop s'associent dans la société « Bonet et Lescop ».

En juin 1917, Louis Bonet vend à la « Société Bonet et Lescop » un terrain chemin Crucy de 1 900 m² avec les bâtiments et le matériel d'une huilerie et chaufferie. Le reste de l'ancienne huilerie est vendu à la « Société Anonyme des Anciens Chantiers Dubigeon ».

La « Société MAGRA »

Louis Bonet décède le 22 mai 1918. La liquidation de sa succession, en septembre 1918, confère à son fils, Gustave Bonet, la propriété de l'usine de fabrication du savon d'une superficie de près de trois mille mètres carrés. Ce patrimoine immobilier change de mains en 1920 avec un nouvel acquéreur, la « Savonnerie Michaud » à Aubervilliers qui devient la « Société MAGRA » en décembre 1921.

La « Société ASTRA »

La crise de la savonnerie engendre de nouvelles concentrations, comme en juillet 1928 avec la création de la « Société ASTRA », qui résulte de la fusion de deux entreprises, « J. Motte et Cie » et « Fondoir Central Réunis ».

La « société ASTRA » se donne pour objectif « *la production, la fabrication, l'achat, le traitement, le transport, l'utilisation et la vente des suifs, des huiles, des margarines et oléomargarines, des savons, de la glycérine, de la parfumerie, etc. d'une façon générale de tous corps gras et toutes matières*



Le LAB en devenir, chantier 21 mai 2019



Facture de la société «Bonet», huilerie et savonnerie de la Loire



Le LAB en novembre 2025

Sources :

Archives départementales de Loire-Atlantique

- Actes notariés : 4 E 16/147, 4 E 16/155, 4 E 16/276, 4 E 16/307, 4 E 28/394, 4 E 42/95, 4 E 42/349,
 - 4 E 42/351, 4 E 50/98, 4 E 103/20, 4 E 103/20,
 - Enregistrement : 3 Q 16/2003, 3Q16/2860,
 - Plan cadastral ; matrice cadastrale

- Autres : 5 M 387
 - Documents numérisés : marques de fabriques, presse

Iconographie :

 - Papier à entête
 - Nantes Renaissance

grasses et oléagineuses, ainsi que de leurs denrées et sous-produits, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la vente de tous procédés, brevets, licences, marques de fabriques relatives aux industries sus-indiquées [...] ».

Mais la « Société ASTRA » ferme son « [...] usine à usage de savonnerie boulevard de Chantenay, comprenant divers bâtiments à usage industriel, élevés sur un grand terrain » avant de la vendre, en 1938, à la « Société Anonyme des Anciens Chantiers Dubigeon ».

Plusieurs marques de fabrique sont déposées pour la savonnerie :

- En 1879 « les Savons de l'Océan »
 - En 1886 « le Savon de la Loire », « le Savon de l'Océanie », le « Savon du Pilote », le Savon du Pélican »
 - En 1910 « le Seul Beau », et l'« Idéal Breton ».

Les bâtiments, pour certains encore visibles et en cours de restauration en 2019, ne sont donc pas ceux d'origine, c'est-à-dire du 19^e siècle, puisque totalement détruits. L'achat par la « Société Anonyme des Anciens Chantiers Dubigeon » en 1938 se rapporte donc aux bâtiments construits selon un permis de construire délivré à la « Société Bonet Lescop » vers 1920.

3^{ème} épisode : une brasserie

L'histoire industrielle et commerciale de ce site des bords de Loire avec une vue magnifique sur Trentemoult et desservie depuis quelques années par le navibus, se poursuit grâce à la brasserie baptisée « Little Atlantic Brewery », ouverte en 2019. Une nouvelle page d'histoire à vivre et à écrire dans quelques années.

Yvette Bellet



CHARTE QUALITÉ

Nouveau référentiel de 2026

Restaurer le bâti ancien à Nantes : une charte pour transmettre et bien faire

Fruit de près de quarante années d'engagement en faveur du patrimoine nantais, la *Charte des bonnes pratiques de restauration du bâti ancien* portée par l'association **Nantes Renaissance** constitue aujourd'hui un outil de référence pour tous ceux qui interviennent sur l'architecture ancienne de la ville. Pensée comme un document de sensibilisation et de transmission, elle vise à concilier préservation du patrimoine, qualité architecturale et compréhension mutuelle entre propriétaires, professionnels et institutions.

Une charte pour sensibiliser et relier les acteurs

La charte a pour objectif premier de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la restauration du bâti ancien — maîtres d'ouvrage, professionnels, habitants — aux bonnes pratiques indispensables à la pérennité du patrimoine nantais. Elle s'inscrit dans le respect des règles de l'art et des cadres réglementaires en vigueur à Nantes, tout en mettant en valeur les savoir-faire spécifiques des métiers de la restauration.

Accessible à tous les publics, la charte concerne l'ensemble du territoire de la ville de Nantes, avec une vocation à s'étendre à l'échelle métropolitaine et au pays nantais. Elle se veut également un outil de dialogue, facilitant la compréhension des enjeux patrimoniaux et techniques entre les propriétaires et les professionnels appelés à intervenir sur le bâti ancien.

Un document pédagogique, pas un guide technique

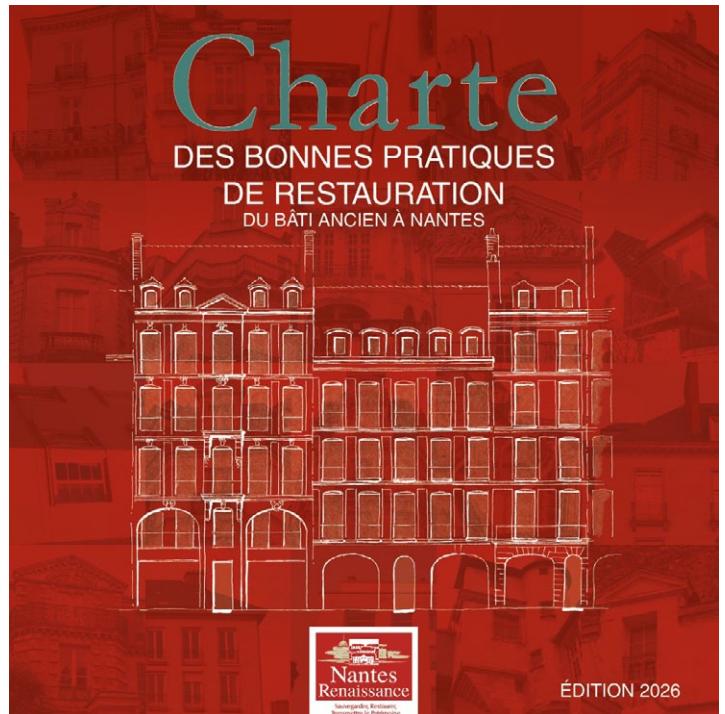
La Charte des bonnes pratiques n'est pas un manuel normatif ni un guide technique au sens strict. Elle se présente comme un document d'acculturation, destiné à mieux faire comprendre les spécificités du bâti ancien urbain nantais et les enjeux liés à sa conservation.

Elle propose des repères clairs : explications techniques et réglementaires, méthodologies d'approche, vocabulaire, points de vigilance, pistes de réflexion, ainsi que des conseils de réalisation et d'entretien. L'objectif est d'aider chacun à adopter une démarche éclairée et respectueuse du patrimoine existant, avant toute intervention.

Une structure en deux volets complémentaires

D'un format carré et riche de près de cent pages abondamment illustrées de photographies et de croquis, la charte est organisée en deux grandes parties.

La première est consacrée à la **maîtrise d'ouvrage**. Elle aborde la notion de patrimoine ancien, les différents types d'architectures nantaises, les protections patrimoniales en vigueur (Site Patrimonial Remarquable, PLUm, Monuments historiques) et leurs réglementations. Elle détaille également la structure d'un projet de restauration, ses étapes, les rôles et qualifications des acteurs, sans oublier les enjeux d'amélioration du confort thermique dans le respect du bâti ancien.



La seconde partie s'adresse aux **métiers de la restauration**. Elle traite de la maîtrise d'œuvre, de ses missions, et de l'ensemble des corps de métiers impliqués dans un projet de restauration. Chaque métier est présenté à travers son domaine d'intervention, les matériaux et techniques utilisés à Nantes, les pathologies courantes, ainsi que les points de vigilance et conseils d'entretien.

Valoriser les savoir-faire et la qualité des interventions

La charte couvre un large champ de compétences, depuis les façades et toitures (maçonnerie, taille de pierre, menuiserie, ferronnerie, charpente, couverture, zinguerie...) jusqu'aux sols, aux décors et éléments de décors extérieurs et intérieurs, aux devantures commerciales et aux parties communes des immeubles anciens.

En complément, elle met à disposition une bibliographie ainsi qu'une liste d'organismes et de sites-ressources, renforçant son rôle de centre de référence pour la connaissance et la restauration du bâti ancien.

Adossée à cette charte, la démarche d'agrément de Nantes Renaissance permet d'identifier des entreprises et des architectes engagés dans le respect de ces principes. Sans être obligatoire pour les maîtres d'ouvrage, cet agrément constitue un gage de compétence et de qualité, fondé sur le respect des règles de l'art, la transparence des interventions et la coordination des métiers.

Par cette charte, Nantes Renaissance affirme une conviction forte : restaurer le bâti ancien ne consiste pas seulement à réparer ou transformer, mais à comprendre, transmettre et faire vivre un patrimoine commun, au service de l'identité architecturale nantaise et des générations futures.

Manuel Fernandez

CHARTE QUALITÉ

Nouveaux professionnels agréés...

Le 11 décembre 2025 s'est réuni le Comité d'agrément de la *Charte de Qualité*. L'intégralité de la liste des entreprises signataires est visible sur notre site Internet (www.nantesrenaissance.fr/charte-qualite/liste-des-professionnels-signataires/) ou en version papier au Siège de Nantes Renaissance.

Les entreprises, artisans et architectes intéressés peuvent obtenir le dossier de demande d'agrément en le téléchargeant sur notre site (www.nantesrenaissance.fr) ou auprès du secrétariat de Nantes Renaissance (02 40 48 23 87).

Prochain Comité prévu en juin 2026.

ENTREPRISES ET ARTISANS AGRÉÉS

ARCHITECTE

RS ARCHITECTURE (Philippe LE STUM - 44)

EBENISTE

ÉBÉNISTORY (Amélie VELLUET - 44)

MAÎTRE D'OEUVRE

QERAMO (Arnaud Salaün - 44)

ENTREPRISES ET ARTISANS RENOUVELÉS

MENUISERIE-CHARPENTE

Menuiserie Lebeaupin (Nicolas Lebeaupin - 44)

RECHERCHE

Un nouveau volontaire...

Nantes renaissance est en quête de son futur volontaire en Service civique.
La mission débutera en mars 2026 pour 8 mois (24h/semaine).

Les missions qui lui seront confiées sont les suivantes :

- participer à la conception et l'animation d'événements pour faire vivre le réseau de l'association (visites, réunions, temps conviviaux...)
- s'impliquer dans le groupe de travail bénévole sur les parcours de visite dans les quartiers de Nantes (état des lieux, harmonisation, adaptation aux différents publics des circuits et contenus)
- rencontrer des professionnels de différents corps de métier intervenant dans la restauration du patrimoine bâti pour discuter de leur métier, leurs attentes vis-à-vis de l'association, leurs contraintes d'intervention
- contribuer à une publication sur ces corps de métier en collectant des informations auprès des artisans
- participer à l'animation du réseau des professionnels pour promouvoir la Charte des bonnes pratiques de restauration du bâti ancien à Nantes
- participer à la rédaction et la diffusion de la «Lettre», le journal de l'association qui paraît 3 fois par an et à la mise à jour du site internet
- prendre part à l'organisation des Journées européennes du patrimoine avec le Village des Artisans (animations en direction des familles et du grand public).

Postulez jusqu'au 13 février 2026 sur le site du Service civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr/trouver-ma-mission>



Simon David, volontaire en Service civique en 2025,
Faustine Thaumiaud, stagiaire et Charles Rougerie,
bénévole, lors des Journées Européennes du
Patrimoine, sur la place Graslin



Retrouvez dès à présent Nantes Renaissance sur
notre page Facebook